

# Biogaz dans le parc naturel du Vexin : les anti-méthanisation veulent peser sur la nouvelle charte

[leparisien.fr/val-d-oise-95/biogaz-dans-le-parc-naturel-du-vexin-les-anti-methanisation-veulent-peser-sur-la-nouvelle-charte-17-05-2022-QME3252MEJJCJDH5BQJBIVSLOQI.php](http://leparisien.fr/val-d-oise-95/biogaz-dans-le-parc-naturel-du-vexin-les-anti-methanisation-veulent-peser-sur-la-nouvelle-charte-17-05-2022-QME3252MEJJCJDH5BQJBIVSLOQI.php)

17 mai 2022



Par Marie Persidat

Le 17 mai 2022 à 12h37

« Respirez bien, profitez ! On va nous l'enlever cet air pur ! » C'est ainsi qu'une cinquantaine de manifestants ont accueilli les élus du parc naturel régional du Vexin (PNR) lundi soir à Théméricourt (Val-d'Oise). Tous les membres de l'institution se retrouvaient pour une étape importante : le vote de la nouvelle charte qui engage le PNR pour les quinze années à venir.

Si des banderoles ont été déployées en début de séance, ce n'est pas pour mettre en cause dans sa globalité ce texte important qui vise à protéger et développer le territoire. Mais des habitants estiment que la nouvelle charte ne donne pas assez de garanties sur le thème de la méthanisation. « Nous ne sommes pas opposés au principe de la méthanisation pour les projets territoriaux », explique Jean Lyon du collectif Demain le Vexin qui fédère le mécontentement.

---

Méthanisation : face aux «dix à quinze projets» prévus dans le Vexin, les élus réclament un encadrement

---

« Mais nous sommes totalement opposés aux projets qui consistent à cultiver pour alimenter ces installations industrielles sur une aire géographique protégée sans aucun élevage où les agriculteurs cultivent pour nourrir humains et animaux. » Pour l'association Val-d'Oise environnement, également présente, « la méthanisation doit se faire avec de vrais déchets », pointe son président Bernard Loup.

## **Une attention sur les « points qui suscitent des inquiétudes »**

---

C'est le projet d'implantation d'une unité de méthanisation au Perchay, à ce jour le projet le plus avancé dans le Vexin, qui a mis le feu aux poudres. Pour les professionnels qui portent l'idée, la méthanisation n'empêche pas l'agriculture nourricière. « Les cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE) sont intercalées, cela ne nous empêchera pas de faire du blé et du maïs », assurent ainsi Godefroy Potin et ses associés. « Jusqu'à présent on met de la moutarde entre deux cultures pour ne pas laisser le sol nu, puis on laboure le champ avec la plante. Demain on mettra des CIVE. »

Les représentants de la municipalité du Perchay ont demandé un report du vote de la nouvelle charte du parc, mais leur proposition n'a pas été acceptée. Le texte a bien été adopté. La voix des manifestants a cependant été entendue. « Nous allons encadrer de meilleure façon les points qui suscitent des inquiétudes », a promis le président du PNR Benjamin Demailly.

---

À lire aussi Coup d'arrêt pour un projet de méthanisation dans le Val-d'Oise : «C'est un soulagement»

---

« Le vrai sujet, estime-t-il cependant, c'est comment on fait pour diminuer notre consommation d'énergie, c'est ça la question importante aujourd'hui, comment faire des efforts de sobriété. Après, la méthanisation est un sujet d'actualité parce que nous avons des porteurs de projet. Mais nous voulons aussi développer le photovoltaïque. »

Deux autres sujets ont fait l'objet d'ajustements à la demande des élus au cours de la semaine écoulée : celui du fret qui est amené à se développer sur le territoire et le trafic aérien. La règle fixant à 17 tonnes la masse maximale des engins au décollage au sein de l'aérodrome de Cormeilles-en-Vexin n'était pas mentionnée dans le texte. Elle a finalement été réintégrée.